Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Conflit voisinage et fausses copies écran facebook

Par frbt

Bonjour,

nous avons achété une maison et le vendeur a construit a coté. au départ on ralait car trop famillier, il se servait d'outils dans mon jardin sans autorisation, mais lui ralait pour des conneries genre un peu de vernis qui a bavé sur ses cloture, un bip d'un piege à taupe alors que son chien gueule toute la journée

régulièrement j'ai des altercations avec le voisin au sujet de son chien, je suis dans le jardin, et je râle parce que ce dernier aboie jour et nuit mais sans plus

Ce dernier prétends avoir reçu un mot agressif et me soupçonne alors que je n'ai pas fait ce mot. (surement un autre voisin moins courageux). il m'agresse aux abords de mon lieu de travail.

la semaine dernière un colis est remis à ce voisin alors que je ne suis pas là, il l'a pris et signé son nom. quand je vais le réclamer, il me dit qu'il n'avait pas l'intention de le rendre. il revient avec des feuilles avec le fameux mot photocopié puis une capture d'écran facebook avec une photo d'un ancien profil (sans nom), et d'autres pages avec des commentaires qui parlent de lui en mal (chien sa moto et quelques conflits évoquées sa malhonneté) avec mon nom mal orthographié. il m'accuse d'avoir empoisoné le chien.

Les commentaires ne sont qu'une copie d'écran et même pas de date et heure

Le lendemain je retrouve un ancien câble téléphonique coupé tombé chez moi. Je n'ai pas réagi mais c'est suite à l'altercation. Cela n'as pas d'incidence car il a coupé le mauvais câble.

Le surlendemain je reçois un courrier simple d'un avocat comme quoi il a déposé plainte
 comme quoi il m'accuse de ces commentaires sur facebook pour son chien, rappelle la loi sur la maltraitance animale et les peine ainsi que la diffamation sur ses affaires (je l'aurais accusé d'être malhonnete en affaires).
et joins les copies d'écran. le courrier me demande de communiquer le nom de mon avocat

dois je m'en faire pour ce courrier d'avocat et dois je me préparer à me défendre ?
que dois je faire pour ces faux commentaires sur facebook? et l'utilisation de ma photo?

Merci de vos réponses